

En direct du CSE

Réunion mensuelle du CSE de Metz du jeudi 29 octobre 2020

Evolution des marchés automobiles et des ventes consolidées (VP+VUL, cumul à fin septembre 2020) :

ÉVOLUTION DES MARCHÉS AUTOMOBILES



(VP + VUL cumul annuel) – Septembre 2020

	En dessous des objectifs annuels
	En baisse par rapport à Septembre 2019

Marché global :	- 20,8%
Europe 30 :	- 28,6%
Chine :	- 12,8%
Amérique latine :	- 33,3%
Moyen Orient Afrique :	- 17,2%

ÉVOLUTION DES VENTES CONSOLIDÉES

(VP + VUL cumul annuel) – Septembre 2020

	En dessous des objectifs annuels
	En baisse par rapport à Septembre 2019

Groupe PSA :	- 33%
Peugeot :	- 28,2%
Citroën :	- 31,2%
DS :	- 16,8%
OV :	- 42%

Situation COVID :

Suite aux annonces gouvernementales, le télétravail devra être généralisé sans délai pour toutes **les activités qui le permettent**.

Les attestations permettant de se rendre au travail et de rentrer chez soi ont été fournies par la hiérarchie. Il convient d'utiliser ces attestations employeur dans l'attente de la mise à disposition d'une version actualisée par les autorités.

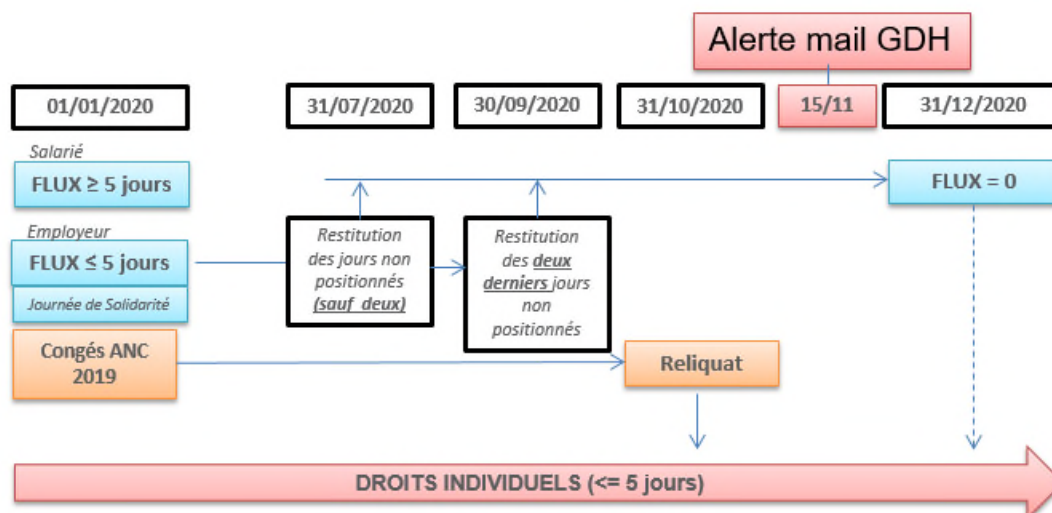
Information du CSE sur la mise à jour du protocole mesures barrières renforcées v7 :

Les évolutions des mesures du protocole sanitaire V7 ont été présentées au CSE.

Ces évolutions du protocole feront l'objet d'une communication par la hiérarchie dans les jours à venir.

Rappel règle de consommation JRTT Flux salariés avant la fin d'année 2020.

PERSONNEL DE JOURNEE : POSITIONNEMENT D'UNE ALERTE RTT LE 15 NOVEMBRE 2020



Le FLUX SALARIE va se déverser dans le DROIT INDIVIDUEL au 01/01/2021. Une seule alerte mail va être envoyée le dimanche 15 novembre.

RAPPEL : Vitali 100% Santé 2021, fin de l'opération justificatifs le 31 octobre 2020 :

Comme chaque année, Vitali 100% Santé demande à chaque salarié de mettre à jour son dossier en justifiant de sa situation de famille actuelle.

1. A compter du 10 septembre 2020, en fonction de la situation de chacun, un mail ou un courrier postal nominatif a été envoyé en demandant de mettre à jour son dossier.
2. **Le délai maximum pour retourner les documents est le 31 octobre 2020.**
3. Ces documents permettent de déterminer la cotisation au titre de l'année 2021 et d'émettre la nouvelle carte de tiers-payant.
4. En cas de non-retour des justificatifs demandés, la cotisation famille sera appliquée en 2021.
5. La souscription à l'Option Vitali est à nouveau possible à effet du 1^{er} janvier 2021.

Information sur la signature de l'accord relatif au régime de prévoyance obligatoire PSA Auto du 5 octobre 2020 :

Dans l'accord « Motivation et Bien-être au travail » signé le 20 janvier 2020, nous avons pris l'engagement de soutenir les salariés en situation d'aidants familiaux en poursuivant 3 objectifs :

1. Reconnaître l'impact de statut d'aidant sur le bien-être au travail
2. Accompagner les salariés aidants par l'information et le conseil de professionnels
3. Renforcer la protection des salariés en cas de dépendance lourde de la personne aidée

A l'issue de plusieurs groupes de travail, la co-construction a permis d'aboutir à la signature d'un accord novateur et performant, par 4 organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise : FO, CFE/CGC, CFTC et CFDT en date du 5 octobre 2020.

Ce qu'il faut retenir :

1. Accord « motivation et bien-être au travail » (MBT) qui reconnaît le statut d'Aidant.
2. Le **régime de prévoyance** prévu dans le cadre du contrat à adhésion obligatoire comprend aujourd'hui des garanties identiques pour tous (décès, incapacité de travail et invalidité) pour un **coût inchangé**.
3. A compter du 1^{er} janvier 2021, ce régime sera **amélioré** par la mise en place de **nouvelles garanties modulaires**, en particulier à l'attention des salariés Aidants, qui pourront être choisies par les salariés **sans surcoût**.
4. La mise en place de ces nouvelles garanties modulaires va s'accompagner d'une campagne d'affiliation du **9 novembre au 31 décembre 2020** pour permettre aux salariés d'émettre leur choix.
5. **Aon** va reprendre à compter du 1^{er} janvier prochain la gestion des sinistres prévoyance du **régime de base** (décès, invalidité et incapacité de travail) mais aussi celle des nouvelles garanties.
6. Un site internet « **Guichet unique VITALI** » sera déployé par **Aon** permettant aux salariés de valider leur adhésion, accéder aux garanties et aux services (assistance, action sociale et désignation de bénéficiaires en ligne).
7. L'assureur de ce régime est **Malakoff Humanis**.

RAPPEL : Information sur le Bilan Social Individuel :

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe PSA met à votre disposition un Bilan Social Individuel (BSI). Le BSI permet, en toute confidentialité, d'avoir une synthèse personnalisée sur :

- votre **rémunération globale** acquise au titre de l'année 2019 : rémunération fixe et variable (salaire de base, primes agrégées, variable individuel et collectif) ;
- votre **protection sociale** (mutuelle, prévoyance, retraite) ;
- les **autres avantages sociaux** dont vous bénéficiez (télétravail, restauration, ...).

Comme en 2019, le BSI proposé par le Groupe est 100% digital. Il est disponible via le portail Live'In > RESSOURCES HUMAINES > MON QUOTIDIEN RH.

Il est également consultable sur smartphone via l'appli Live'In.

Information sur le tableau de travail prévisionnel des semaines à venir :

Organisation industrielle prévisionnelle de novembre 2020

Ligne de flux MA

Cadence : 1400/j

Calendrier :

- Inscription des samedis 7/11 et 28/11
- Inscription SLc du 20/11 et 27/11
- Travail sur la base du volontariat le mercredi 11/11 pour toute la ligne de flux.

Ligne de flux ML

Cadence : 12000 Hebdo

Calendrier :

- Inscription SLc du 20/11 et 27/11
- Travail sur la base du volontariat le mercredi 11/11 pour toute la ligne de flux.

AEB

Cadence AEB : 120/j

Calendrier :

- Inscription des samedis 7/11 et 28/11 ainsi que la SLc du 20/11
- Travail sur la base du volontariat le mercredi 11/11

Organisation industrielle prévisionnelle de décembre 2020**Ligne de flux MA**

Cadence : 1400/j

Calendrier :

- Décalage de la nuit du 23/12 au dimanche 20/12 pour les ateliers en 3*8
- Arrêt pour congés le mercredi 23/12 fin équipe 2/8 pour toute la ligne de flux

Ligne de flux ML

Cadence : 12000 Hebdo

Calendrier :

- Décalage de la nuit du 23/12 (hors TTH) au dimanche 13/12 et 20/12 (50% des équipes par séances) pour les ateliers en 3*8
- Arrêt pour congés le mercredi 23/12 fin équipe 2/8 pour toute la ligne de flux

AEB :

Cadence AEB : 90/j

Calendrier : Standard

Prochaine réunion mensuelle du Comité Social et Economique le jeudi 26 novembre 2020.